



Testez vos connaissances avec notre jeu-questionnaire.

1. Au Moyen Âge, on célébrait déjà les papas.
 - a) Vrai
 - b) Faux

2. Au XXe siècle, la fête des Pères a fait son retour ...
 - a) Aux États-Unis
 - b) En France
 - c) Aux Pays-Bas

3. Quelle fleur est le symbole de la fête des Pères?
 - a) La tulipe
 - b) L'œillet
 - c) La rose

4. De nos jours, dans quel (s) pays la tradition chrétienne est-elle encore présente pour cette fête?
 - a) Italie
 - b) Espagne
 - c) Portugal

5. En 2015, au Québec, quelle est la proportion des pères ayant demandé ou ayant l'intention de demander le congé parental réservé spécifiquement aux papas après la naissance de leur enfant ?
 - a) 11,9%
 - b) 30,0%
 - c) 85,8%

Réponses :

1. **a) Vrai.** Dans les pays catholiques, on célèbre les pères de famille dès le Moyen Âge, à la date du 19 mars, jour de Saint-Joseph, le patron des pères de famille et des travailleurs. Mais il faudra attendre le début du XXe siècle pour que la première fête non religieuse voit le jour.
2. **a) Aux États-Unis.** En 1910, c'est Sonora Smart, une institutrice, qui souhaitait que l'on rende hommage aux papas, au même titre que la fête des Mères. Elle voulait rendre hommage à son père veuf qui avait élevé seul ses 6 enfants. Cette fête a connu un certain succès et c'est le président Richard Nixon, en 1972, qui en fait une célébration nationale et un jour férié. La fête est alors fixée au 3^e dimanche de juin.

c) En France. C'est le fabricant de briquets Flaminaire (qui s'appelle Bic maintenant) qui a l'idée le premier en 1949 de créer une fête des Pères pour des raisons commerciales. En effet, l'entreprise proposa une promotion sur les briquets, estimant que c'était le cadeau parfait pour les hommes qui étaient à l'époque de gros fumeurs.
3. **c) La rose.** Paradoxalement, c'est la rose : des roses rouges pour un père qui est vivant et des roses blanches pour un père décédé.
4. **a) b) c) Ces 3 pays, Italie, Espagne et Portugal.** En effet, dans ces pays, la religion catholique y est encore bien ancrée et l'on célèbre donc les papas le 19 mars, soit le jour de la Saint-Joseph.
5. **c) 85,8%.** Entré en vigueur en 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) offre un congé qui **s'applique uniquement aux pères**. Ce congé a eu une incidence importante sur les demandes de congés parentaux. La proportion des demandes ou de ceux ayant l'intention de prendre le congé s'est accrue de 58 points de pourcentage depuis 2005, pour atteindre 85,8 % en 2015 selon Statistiques Canada.

Denise Beaudry
Comité Milieu de vie